

Instance : Instance Nationale de Concertation Retraite

Date : 15 novembre 2018

Lieu : UCANSS

Participants : Renaud Villard, Antonin Blanckaert,

Virginie Charles Bray, Véronique Puche, François Brousse pour la CNAV, MG Dubreuil pour l'UCANSS, CNAM, ACOSS, OS dont pour la CE-CGC Audrey Raguin, Martine Polette, Dominique Le Page, Gilles Soudarin, Jacqueline Janvier.

La réunion :

-Son objet : Point d'avancement sur la transformation du RSI, Schéma Directeur du Système d'Information de l'Assurance Retraite, Point de situation sur la production Retraite.

-Le contexte : 1^{ère} année COG. Intégration des salariés et missions de l'ex-RSI à horizon 2020. Travaux du Haut Commissaire à la réforme des retraites à horizon 2025.

- L'essentiel :

Modalités de prise en compte des ex-travailleurs indépendants, d'intégration et de formation des 1 800 salariés de ce régime. Pour Renaud Villard, il y aura acculturation mutuelle et mise en place d'une organisation métier spécifique dans chaque CARSAT au 1^{er} janvier 2020. Pour les retraites de base utilisation des deux SI jusqu'à ce que l'outil de la branche, OR, soit adapté aux spécificités des indépendants (tests en cours dans 3 régions). Pour les retraites complémentaires utilisation de l'outil AZUR du RSI.

La transformation du Système Informatique : Refonte du système d'information en un SI urbanisé, à vocation inter-régimes, dérégionalisé et orienté processus pour gagner en efficacité et maîtrise des coûts : intégration des TI au Portail Unique de Branche, co-construction du système d'informations interbranches et inter-régimes, mise en place du RGCU, innovations en termes d'outils et de méthodes, développement d'une offre de service 100% digitale aux assurés, clarification des missions déléguées aux informaticiens en CARSAT (49%), meilleure gestion des incidents, mise en conformité/normes européennes.

Production Retraite : La stratégie de la branche se fonde sur la co-construction du dossier retraite avec l'assuré et le dépôt de la demande de retraite 4 à 6 mois à l'avance (43% à fin septembre) ainsi que sa dématérialisation (25% à ce jour). Une période de forte activité est attendue pour les années à venir. La solution passe par l'entraide (75 ETP sur 5 CARSAT) et la structuration du pilotage de la production.

Toutes les OS sont intervenues sur le stress constant du personnel, les difficultés de gestion des publics fragiles, le manque de compétences des contrats aidés pour accompagner ces derniers dans les espaces libre-service, la qualité de service dégradée. Martine Polette au nom de la CFE-CGC a indiqué que les gains de productivité n'étaient pas au RV et que des moyens supplémentaires, de l'écoute et de la communication étaient nécessaires pour la réussite des engagements COG.

Questions du SNPDOSS : Non respect des engagements COG en matière de parité de recrutement des directeurs de CARSAT = R. Villard partage cette alerte. C'est un point de vigilance. Association de la CNAV aux travaux du Haut Commissaire à la Réforme des Retraites et travail en association avec les autres régimes dans la perspective de la fusion des régimes. Réponse : coordination ancienne avec les régimes de retraite. Au 1^{er} janvier 2019, livraison d'une demande de retraite en ligne commune. La CNAV coopère régulièrement avec M Delevoy sur le plan technique et entretient également avec lui des relations plus « politiques ».